

## Le Massif de Cleunay-Arsenal-Redon : un projet d'ampleur, des enjeux multiples

Dans le cadre de son programme de renouvellement urbain, la ville de Rennes et la Métropole lancent de vastes chantiers menant conjointement plusieurs axes de travail en fonction des besoins de chaque quartier. Le projet de l'INTER-ZAC Bernard-Duval-Courrouze sur le quartier Cleunay-Arsenal-Redon vise à introduire une montagne, un poumon de nature au cœur de Rennes qui va redynamiser l'offre touristique mais aussi les activités sportives proposées en milieu urbain. Issu d'une volonté partagée entre Rennes Métropole et les Villes de Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande d'explorer une nouvelle façon de penser la ville durable de demain, le projet s'inscrit au cœur d'une réalité économique et se veut pragmatique et reproductible. Le massif montagneux qui va s'implanter au cœur de l'INTER-ZAC Bernard-Duval-Courrouze est un projet ambitieux qui comprend la construction du Pic de Cleunay, plus grande montagne urbaine jamais construite en Europe.

L'émergence d'un site aussi remarquable et accessible au plus grand nombre va générer un accroissement considérable de l'activité touristique. Les dix années à venir seront marquées par une forte évolution des flux de voyageurs, notamment sur le site de La Courrouze. Cet objet d'envergure constitue donc un pôle d'échanges multimodale associant un ensemble de modes de déplacement : marche à pied, vélo de montagne, ski de fond, ski alpin, remontée pente et luge. Ce massif montagneux d'aménagement stratégique est ainsi appelé à devenir le plus gros nœud d'échanges de la Bretagne.

La construction d'un tel ouvrage a permis de rassembler les meilleures équipes d'ingénieurs en génie civil que compte notre pays. Pour relever le défi de la mise en place d'une telle structure, ils mettent en oeuvre des techniques émergentes encore jamais expérimentées. Ce projet donne naissance à plusieurs laboratoires collaboratifs de recherche à la pointe des technologies de fabrication de superstructures et de glacières rocheuses minérales fractionnées.

Cette montagne propose donc des usages multiples et est ouverte au plus grand nombre. En permettant aux habitants de deux quartiers voisins, séparés par une voie ferrée, de se rencontrer sur des chemins de type Grande Randonnée, elle répond à la recherche d'un nouvel équilibre entre usages et environnement, dans une ville toujours plus dense. Cette opération s'inscrit pleinement dans une démarche de renouvellement urbain durable en recomposant la ville sur elle-même, évitant ainsi l'étalement urbain et en réinvestissant des sites délaissés tout en préservant environnement et ressources naturelles.

Les opérations d'introduction d'espèces végétales et animales (essentiellement loups, vautours, faucons, marmottes et ours) seront conduites dans le courant de l'année 2019 par une équipe de biologistes travaillant à la mise en place d'un biotope auto-régulé répondant aux normes européennes régissant les montagnes urbaines. Ces actions seront menées avec des groupes d'habitants sensibilisés et des associations de préservation des diversités animales locales. Le Pic de Cleunay s'efforce ainsi de conjuguer de manière équilibrée les objectifs auxquels une montagne urbaine doit répondre : renouvellement des esthétiques urbaines, densification des espèces animales, préservation de l'espace et de la biodiversité, transports alternatifs à l'automobile, favorisation des échanges et participation des citoyens.

Avec ce nouveau projet urbain, la Métropole Rennaise réalise une opération exemplaire alliant renouvellement urbain et innovation : créer une liaison paysagère forte entre deux quartiers, traiter et requalifier la voie ferrée, renforcer le dynamisme économique de l'agglomération, s'inscrire dans le développement durable. Le projet d'opération a été labellisée « ÉcoMontagne » sur la thématique « nature en ville » en 2015. En septembre 2016, le projet du Pic de Cleunay a reçu de la part du ministère du Paysage la mention "Engagé dans la labellisation" ÉcoMontagne. Cette mention ouvre la voie vers l'attribution du label national ÉcoPaysage créé début 2013.